

## "Défi lancé à l'Occident" dans Il nuovo Corriere della Sera (28 juillet 1956)

**Légende:** Le 28 juillet 1956, le quotidien italien Corriere della Sera analyse les raisons qui ont amené le président égyptien Nasser à entreprendre la nationalisation du canal de Suez.

**Source:** Il nuovo Corriere della Sera. 28.07.1956, n° 177; anno 81. Milano: Corriere della Sera. "Sfida all'Occidente", auteur:Guerrero, Augusto , p. 1.

**Copyright:** (c) Traduction CVCE.EU by UNI.LU

Tous droits de reproduction, de communication au public, d'adaptation, de distribution ou de rediffusion, via Internet, un réseau interne ou tout autre moyen, strictement réservés pour tous pays.

Consultez l'avertissement juridique et les conditions d'utilisation du site.

**URL:**

[http://www.cvce.eu/obj/defi\\_lance\\_a\\_l\\_occident\\_dans\\_il\\_nouvo\\_corriere\\_della\\_ser\\_a\\_28\\_juillet\\_1956-fr-d4c7003b-7591-42dc-96dd-d117e484f34a.html](http://www.cvce.eu/obj/defi_lance_a_l_occident_dans_il_nouvo_corriere_della_ser_a_28_juillet_1956-fr-d4c7003b-7591-42dc-96dd-d117e484f34a.html)



**Date de dernière mise à jour:** 01/03/2017

## Défi lancé à l'Occident

La situation qui s'est créée suite au refus de l'Amérique et de la Grande-Bretagne de financer la construction du barrage d'Assouan et dans la foulée de la réaction d'Abdel Nasser est très préoccupante. L'une des deux parties doit céder. Dans le cas présent, cela revient à accepter une défaite définitive. Si Nasser recule, son régime est promis à la faillite. Si ce sont les puissances occidentales qui viennent à céder, la position de la Grande-Bretagne au Moyen-Orient s'en trouvera compromise et le pétrole sera en grand danger. Si elle perdait l'accès au pétrole, l'Angleterre risquerait l'insolvabilité et ne figurerait plus au rang des grandes puissances.

À la fin de la guerre en Palestine, ce furent les pressions des gouvernements américain et britannique qui persuadèrent Israël de ne pas pousser la victoire jusqu'à ses conséquences extrêmes. Depuis lors, les deux gouvernements ont mené une patiente politique d'équilibre dont l'objectif était double.

Premièrement, il s'agissait de sauver la paix dans cette région, et donc d'éviter qu'Arabes et Juifs ne fassent à nouveau parler les armes. Deuxièmement, il fallait gagner tant l'amitié des Arabes que celle des Juifs, ou du moins se ménager les sentiments amicaux de l'une des deux parties sans s'exposer à l'hostilité de l'autre. Il était donc difficile de concilier ces objectifs, mais pas impossible. Les Arabes voulaient des armes et ils se montraient insatiables. Cependant, pour éviter qu'ils n'agressent Israël, il ne fallait pas leur en donner ou fallait-il, par un habile dosage des fournitures, faire en sorte que la supériorité militaire de l'État hébreu ne s'en trouve pas compromise. La déclaration tripartite du mois de mai 1950 fut l'expression de cette politique. Naturellement, les Arabes rouspétèrent et insistèrent pour bénéficier de meilleures livraisons. Mais les puissances occidentales trouvaient sans cesse de bonnes raisons ou des prétextes non moins valables – change, valeur, insolvabilité des destinataires, etc. – pour leur refuser ou pour leur en fournir en petite quantité. Et les Arabes, qu'ils soient de bonne ou de mauvaise foi, devaient s'en contenter, pour la bonne et simple raison qu'ils ne pouvaient se tourner vers d'autres fournisseurs.

La situation changea du tout au tout le jour où l'Union soviétique fournit des armes à l'Égypte. L'Amérique offrait depuis des années des millions de dollars aux pays arabes (l'Égypte en recevait à elle seule 40 millions par an). Moscou n'offrait rien: elle donnait des armes – on dit qu'elle en donna pour 100 millions de dollars, ce fut en fait pour 250 – mais ne le faisait pas gratuitement, et se faisait payer en coton. D'un coup, l'URSS gagna l'amitié des Arabes. De la part des Soviétiques, ce fut joué avec beaucoup d'habileté, et à y regarder de plus près, ce n'est pas tant qu'ils l'aient fait qui soit surprenant, mais plutôt qu'ils ne l'aient pas fait plus tôt.

À partir de ce moment, Nasser devint absolument «intraitable». Prenant la tête du monde arabe, il ourdissait, menaçait, se livrait à de la propagande contre la France en Afrique du Nord, contre l'Angleterre en Jordanie et dans tout le Moyen-Orient, en Lybie et en Afrique orientale contre l'Amérique, et menaçait surtout Israël.

Américains et Britanniques, dans le but de l'acheter et de l'apaiser, lui accordèrent toutes sortes de faveurs et d'aides. Mais la politique d'*appeasement* faillit misérablement, comme cela est toujours le cas. Nasser prit les faveurs et les aides, et se montra plus hostile. Les Américains et les Britanniques tentèrent alors le tout pour le tout: ils lui offrirent de financer les travaux du barrage d'Assouan. Il s'agissait de 70 millions de dollars versés directement et de 130 autres qui viendraient par la suite: 200 millions de dollars accordés en prêt par la Banque mondiale. La condition était que l'Égypte refuse toute aide en provenance des pays communistes.

Il a fallu sept mois à Abdel Nasser pour se décider. Durant ces sept mois, entre autres, il fit sauter la position des Britanniques en Jordanie et il reconnut le gouvernement de Pékin – ce dernier geste étant un défi gratuit lancé à l'Amérique. Après, il annonça aux États-Unis et au Royaume-Uni qu'il

acceptait leur aide, ce à quoi Washington et Londres lui répondirent qu'il n'était plus question de lui verser cet argent. Le raïs réagit en «nationalisant» la Compagnie du Canal. Dans le même temps, il déclarait «la zone du Canal région militaire égyptienne».

Quelques faits pour mieux comprendre la portée du geste.

Comme tout le monde le sait, c'est Ferdinand de Lesseps qui conçut les plans du canal de Suez, lequel fut creusé avec des capitaux français. La Grande-Bretagne s'opposa à ce projet car elle craignait qu'il ait pour conséquence de rendre l'Inde plus accessible à des puissances rivales. Le canal fut inauguré en 1869, et six ans plus tard, Disraeli, sans consulter le parlement et grâce à de l'argent prêté par les Rothschild, acheta au Khédivé Ismail des actions de la compagnie pour un montant de quatre millions de livres sterling. À partir de ce moment, le gouvernement britannique possédait 43 pour cent des actions. La majorité des parts demeuraient entre des mains françaises. Le siège central de la Compagnie se trouvait à Paris. Dans la foulée, le gouvernement égyptien fit d'insistantes pressions pour obtenir une participation à la direction et aux profits de la Compagnie, ce qu'il finit par obtenir. La concession originelle portait sur une période de 99 ans et devait donc s'éteindre en 1969. Conformément à un accord récent, à cette date, l'entière propriété du canal aurait dû retourner au gouvernement égyptien.

La base située dans la zone du canal était une autre chose. Elle fut construite par les Anglais au temps de l'occupation. S'il s'agissait d'une création exclusivement britannique qui n'avait rien à voir avec l'administration du canal, elle n'en n'était pas moins principalement destinée à garantir la protection de ce même canal. Quand Londres céda et que l'accord fut signé, il s'agissait de la plus grande base britannique à l'étranger.

Les derniers détachements britanniques partirent en juin. Un mois après leur départ, Nasser mit la base, qui fut créée par les Anglais, en état de guerre contre la Grande-Bretagne. «Nationaliser» signifiait aussi qu'il fallait payer ce que l'on nationalisait. Comment Nasser entendait-il le faire? Le décret de nationalisation de la Compagnie du canal de Suez stipulait à l'article 1<sup>er</sup>: «L'État indemniserà tous les porteurs de titres de la Compagnie sur la base des prix en vigueur à la Bourse de Paris», etc. Par ailleurs, cependant, Nasser déclara: «À cette fin (c'est-à-dire la construction du barrage d'Assouan) seront utilisés les revenus de la Compagnie du canal de Suez, qui se chiffrent à 100 millions de dollars». Si Nasser entend construire le barrage avec les recettes de la compagnie, avec quoi indemniserà-t-il les actionnaires? La conclusion qui s'impose est qu'il ne les indemniserà pas. De fait, l'article 1<sup>er</sup> du décret de «nationalisation» stipule que «les porteurs de titres seront payés à partir de la date d'entrée en vigueur de cette loi»; ce qui devrait vouloir dire immédiatement. Mais le texte nuance: «Ce qui veut dire après le transfert de tous les biens de la Compagnie à l'État égyptien».

La Compagnie ne remettra pas les biens qu'elle possède en dehors de l'Égypte. Les gouvernements français et britannique l'en ont déjà interdit. Nasser se refusera donc à indemniser les actionnaires et il en profitera pour exproprier tout ce qu'il a à portée de main.

Au moment où nous écrivons ces lignes, d'intenses consultations sont en cours entre Washington, Londres et Paris. Chose étrange, il semblerait que personne n'ait prévu le coup de force de Nasser. Il n'est pas possible de dire si les trois gouvernements réagiront et, le cas échéant, de quelle manière. S'ils devaient le faire dans le désordre et mollement, il vaudrait mieux qu'ils ne réagissent pas du tout.

Augusto Guerriero